



PARTENORD
H A B I T A T

Plan de Mobilité Entreprise Plan d'actions

Gérard DE JONCKHEERE

1 rue Alfred de Musset

59242 TEMPLEUVE

Tél : 07 60 54 97 23

gdejonckheere@synervie.fr

Août 2017



CONSTRUIRE ET FAIRE VIVRE VOTRE
STRATÉGIE DÉVELOPPEMENT DURABLE



1. PRESENTATION ENTREPRISE	3
1. Description de la personne morale	3
2. PLAN D' ACTIONS.....	5
Réglementation	5
Plan d'actions	6
Action 1 – Sensibilisation du personnel	7
Action 2 - Formation à l'éco conduite	8
Action 3 – Développer le covoiturage – Déplacements domicile travail	9
Action 4 - Incitation à l'usage des transports en commun	10
Action 5 - Incitation à l'usage des transports en mode doux.....	11
Action 6 –Réduire l'impact des déplacements des visiteurs	12
Action 7 – Réduire l'impact des livraisons	13
Annexes	14

1. PRESENTATION ENTREPRISE

1. Description de la personne morale

Renseignements administratifs

Raison sociale	Office Public de l'Habitat du Nord Nom commercial : PARTENORD HABITAT
Code APE	6820 A
Codes SIREN et SIRET	Siren : 378 072 144
Adresse	27 boulevard Vauban 59000 Lille
Nombre de salariés	791

Référent Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA) auprès de la Dreal Hauts de France (Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement) : Caroline THOMAS- Direction Générale

Description sommaire de l'activité

Construction et gestion de logements sociaux	Les métiers de Partenord Habitat sont : <ul style="list-style-type: none">• Bailleur social• Constructeur• Aménageur• Promoteur• Acteur Politique de la ville
---	---

Schémas des périmètres organisationnels retenus

Le siège et 4 DT Le périmètre de la mission comprend les différents établissements de la structure dont les activités s'exercent sur l'ensemble du Département.

Siège social à Lille

Direction Territoriale Lille Métropole :

1 DT et 8 Agences (Armentières – Haubourdin – Lille – Loos – Mons en Baroux – Roubaix – Villeneuve d'Ascq – Wattignies)

Direction Territoriale Flandre Grand Littoral

1 DT et 5 Agences (Dunkerque Coudekerque – Dunkerque Saint Pol-Grande Synthe – Gravelines – Teteghem)

Direction Territoriale Hainaut Douaisis Pévèle

1 DT et 3 Agences (Denain – Douai – Marly les Valenciennes)

Direction Territoriale Sambre Avesnois Cambresis

1 DT et 2 Agences (Cambrai – Maubeuge)

Immobilier Spécialisé (PHIS – située à Lille)

2. PLAN D' ACTIONS

Réglementation

Objectifs

Annexe 4 PDE

- Objectifs quantifiés de réduction des déplacements
- Objectifs quantifiés de report modal de la voiture particulière vers les modes alternatifs
- Objectifs d'étalement horaire afin d'éviter les périodes de congestion tant pour les déplacements résiduels en voiture particulière que pour les utilisateurs des transports en commun

Plan d'actions

Annexe 4 PDE

Etablissement d'un plan d'actions comprenant :

- une liste des mesures déjà prises ou envisagées pour parvenir aux objectifs (les mesures devront porter au minimum sur trois modes, pratiques, ou modalités d'organisation de déplacements différents)
- des mesures spécifiques ou renforcées à mettre en œuvre en cas de pic de pollution
- des mesures d'accompagnement (sensibilisation du personnel)

LTECV

Article 51

La Loi de Transition Energétique pour une Croissance Verte demande la mise en place d'un plan de mobilité :

« Le plan de mobilité

évalue l'offre de transport existante et projetée,
analyse les déplacements entre le domicile et le travail et les déplacements professionnels,
comprend un **programme d'actions** adapté à la situation de l'établissement,
un plan de financement et un **calendrier** de réalisation des actions,
et précise les modalités de son **suivi** et de ses **mises à jour**.

« Le programme d'actions peut notamment comporter des mesures relatives à la promotion des moyens et usages de **transports alternatifs à la voiture individuelle**, à l'utilisation des **transports en commun**, au **covoiturage** et à

l'auto-partage,
*à la **marche** et à l'usage du **vélo**,*
*à l'**organisation du travail**, au **télétravail** et à la **flexibilité** des*
horaires,
*à la **logistique** et aux **livraisons de marchandises**.*

« Le plan de mobilité est transmis à l'autorité organisatrice de la mobilité territorialement compétente ou à l'autorité territorialement compétente pour élaborer le plan de mobilité rurale.

Plan d'actions

Fiches actions

Exigences réglementaires

Le plan d'action sera élaboré selon le modèle suivant pour les actions

Intitulé de l'action

Description de l'action

Objectif de report modal imputable à cette mesure :

pourcentage de réduction de l'utilisation de la voiture solo, compte tenu de la mise en place de chaque action

Indicateur de suivi et d'évaluation de l'action :

Indicateur propre à chaque action permettant de la suivre sans devoir faire l'analyse du report modal

Budget et éléments de chiffrage

Planning prévisionnel de mise en œuvre

Priorité : L'entreprise s'est fixée des critères de délai et d'importance : + (faible), ++ (moyenne), +++ (forte).

Compléments

Quelques compléments pour améliorer la description des actions :

Les éléments d'appréciation ou de contexte fournissent quelques indications qui permettent d'identifier les enjeux ou les marges de progression

Les facteurs de réussite sont quelques points qui permettent de concevoir la mise en œuvre de l'action

Les acteurs concernés / à associer représentent les parties prenantes directes de l'action

Les résultats attendus précisent les gains en termes d'émissions de GES mais aussi les autres impacts économiques, sociaux, sociétaux ou environnementaux

Les indicateurs représentent les données qu'il serait intéressant de suivre lors de la mise en œuvre des actions. Ils font en général référence aux valeurs actuelles. Ces indicateurs peuvent en partie constituer le tableau de bord de suivi des actions

Action 1 – Sensibilisation du personnel

Poste concerné	Déplacements	Sous-Poste concerné	Domicile Travail Professionnels
Durée de l'action	Action permanente	Année de départ	2017
Budget	3 500 €	Priorité	+ + +

Sensibilisation du personnel

Éléments d'appréciation et/ou de contexte Les collaborateurs, par leur comportement, sont des acteurs essentiels du projet d'amélioration du plan de mobilité et par conséquent du Bilan Carbone® de l'entreprise. Une partie des actions de réduction portent sur les changements d'organisation et de comportements.

Description de l'action Avant même de passer à l'action, les parties prenantes doivent être sensibilisées aux enjeux du Développement Durable (changements climatiques, épuisement des ressources, enjeux économiques, etc.) Parmi les actions :

- Informer sur le Développement Durable (notamment qualité de l'air, offre de transports etc ...)
- Sensibiliser chaque nouveau collaborateur
- Diffuser le Rapport annuel RSE
- Enquêter sur les déplacements domicile/travail des salariés et mise en place d'objectifs de réduction
- Participer à la semaine de la Mobilité
- Tester le travail « en tiers lieux »

L'entreprise doit aussi s'appuyer sur ses démarches de management de la Qualité et de l'Environnement : faire bien du premier coup, diminuer les rebuts, chasser les gaspillages,...

Facteurs de réussite L'implication des collaborateurs permettra à chacun de se sentir concerné. A partir de là, les actions mises en œuvres seront comprises de tous et efficaces. Exemplarité de l'encadrement.

Acteurs concernés/ à associer Partenaires institutionnels, Associations, Prestataires et acteurs internes : Ressources Humaines, Encadrement, Personnel

Budget 3500 €

Résultats attendus Une meilleure compréhension par les collaborateurs des changements de comportements, d'organisation. Cela entrainera une plus forte implication des salariés.

Gains en émissions. Gains économiques.

Planning Action permanente – Septembre pour semaine de la Mobilité
Test « tiers lieux » : 4 e trimestre 2017

Indicateurs Nombre de personnes participant aux enquêtes et évènements.

Action 2 - Formation à l'éco conduite

Poste concerné	Déplacements	Sous-Poste concerné	Domicile travail Professionnels
Durée de l'action		Année de départ	2014
Budget	5525 € en 2016	Priorité	+

Formation à l'éco conduite

Éléments d'appréciation et/ou de contexte Les émissions liées à ce poste peuvent être diminuées simplement en changeant quelque peu la façon de conduire.

Description de l'action Organiser des formations à l'éco conduite.

Facteurs de réussite Motivation des employés.
Avantages financiers pour les employés.

Acteurs concernés/ à associer Employés/ Service formation / Prestataires extérieurs

Budget 1105 € par session. Pour info 5525 € en 2016

Planning Action mise en place depuis 2014
Enquête en 2017

Résultats attendus Réduction de 10 % des émissions du sous-poste déplacements professionnels en voiture. Gains économiques.

Premiers résultats Nombre de personnes formées :
2014 : 64
2015 : 44
2016 : 19
En 2017, il est prévu une enquête auprès des salariés formés pour :
- s'assurer de la mise en pratique de cette formation
- valider la pertinence du renouvellement de cette opération

Indicateurs Nombre de personnes formées à l'éco conduite.
Taux de satisfaction à l'issue de l'enquête

Action 3 – Développer le covoiturage – Déplacements domicile travail

Poste concerné	Déplacements	Sous-Poste concerné	Domicile travail
Durée de l'action		Année de départ	2017
Budget	2000 €	Priorité	+++

Développer le covoiturage

Éléments d'appréciation et/ou de contexte

Évolution des charges relatives aux déplacements pour les employés. Parc automobile important. Embouteillages. Pollution de l'air.

L'enquête réalisée en 2016 révèle qu'une cinquantaine de salariés seraient prêts à utiliser plus souvent le covoiturage (12 oui certainement, 40 oui éventuellement)

Description de l'action

Informar sur les différents sites proposant le covoiturage.

Créer un groupe de travail

Effectuer la mise en relation des salariés ayant manifesté un intérêt

Réserver des places de parking (3)

Facteurs de réussite

Mise en place d'une solution de recours en cas de défaillance du co-voitureur pour assurer un bon niveau de service (ex : prêt d'un véhicule du parc de l'entreprise).

Élaboration d'une charte du covoiturage (règles internes de fonctionnement) pour rassurer les salariés.

Évolution du coût des carburants.

Acteurs concernés/ à associer

Ressources Humaines. Employés

Budget

2000 €

Résultats attendus

Réduction de 10 % des émissions du sous-poste déplacements domicile travail en voiture. Gains économiques.

35 personnes

Planning

A partir de septembre 2017

Indicateurs

Nombre d'utilisateurs.

Action 4 - Incitation à l'usage des transports en commun

Poste concerné	Déplacements	Sous-Poste concerné	Domicile-travail Professionnels
Durée de l'action	Action permanente	Année de départ	2017
Budget	30 0000 € Dép.Pro. : 1200 €	Priorité	+++

Incitation à l'usage des transports en commun

Éléments d'appréciation et/ou de contexte

Un budget déplacement domicile travail en augmentation pour les employés.

L'enquête réalisée en 2016 révèle qu'environ 50 personnes seraient prêtes à utiliser plus souvent les transports en commun (18 oui certainement, 31 oui éventuellement).

Description de l'action

Inciter le report modal vers les transports en commun :

L'employeur participe déjà à hauteur de 75 %

Prise en charge à 100 % durant janvier 17 et 100 % le premier mois pour tout nouvel abonné.

Lancement de l'opération « testez le train gratuitement »

Pour les déplacements professionnels (formation, rv dans la métropole) : fourniture de tickets de transport

Facteurs de réussite

Avantages financiers pour les employés

Budget

Affecté : On considère 50 % des chiffres puisque les 50 % autres correspondent à l'obligation réglementaire. Base de calcul : en 2016, 56400 au total soit 28200 €

Déplacements professionnels : en 2016, achat de 430 tickets de 2 trajets soit environ 1200 €

Acteurs concernés/ à associer

Ressources humaines, Communication interne, Salariés

Résultats attendus

Réduction de 3 % des émissions du sous-poste déplacements domicile travail / professionnels en voiture. Gains économiques.

Planning

Action permanente

Indicateurs

Coût des remboursements des titres de transport en commun :

Nombre d'abonnements pris en charge

Exemple : en janvier 17, l'entreprise a payé 6011 € concernant 81 collaborateurs

Action 5 - Incitation à l'usage des transports en mode doux

Poste concerné	Déplacements	Sous-Poste concerné	Domicile-travail et Professionnels
Durée de l'action	Action permanente	Année de départ	2017
Budget	2000 €	Priorité	++

Incitation à l'usage des transports en modes doux

Éléments d'appréciation et/ou de contexte

Un budget déplacement domicile travail en augmentation pour les employés.
L'enquête réalisée en 2016 révèle qu'environ 40 personnes seraient prêtes à utiliser plus souvent le vélo (16 oui certainement, 23 oui éventuellement).

Description de l'action

Inciter le report modal vers le vélo en proposant des lieux en sécurité de stockage des 2 roues
Accord IK vélo : 25 centimes € / km (plafond de 200 euros/an/salariés)
y compris pour les employés d'immeubles dans le cadre professionnel

Facteurs de réussite

Avantages financiers pour les employés
Confort pour les employés utilisant les modes doux (ex : salle de douche, vestiaire)

Budget

2 000 euros/an

Acteurs concernés/ à associer

Ressources humaines, Communication interne, Salariés

Résultats attendus

Réduction de 3 % des émissions du sous-poste déplacements domicile travail / professionnels en voiture. Gains économiques.

Planning

Janvier 2017

Indicateurs

Montant des Indemnités Kilométriques Vélo
Nombre de personnes concernées

Action 6 – Réduire l'impact des déplacements des visiteurs

Poste concerné	Déplacements	Sous-Poste concerné	Visiteurs
Durée de l'action	3 mois	Année de départ	2017
Budget	1100 €	Priorité	+

Réduire l'impact des déplacements visiteurs

Éléments d'appréciation et/ou de contexte De nombreux visiteurs (locataires, prospects, prestataires, ...) se rendent au siège pour différentes démarches. L'entreprise souhaite disposer d'un état des lieux des pratiques pour pouvoir éventuellement susciter des actions.

Description de l'action Réaliser une enquête par le personnel d'accueil sur les déplacements des visiteurs : mode de transport, origine, km parcourus, objet de la visite, ...
Un questionnaire sera mis à disposition des visiteurs via une application sur écran tactile.

Facteurs de réussite Implication des visiteurs
Facilité de l'utilisation de l'outil
Accompagnement par le personnel d'accueil

Acteurs concernés/ à associer Personnel accueil – RH – Service informatique

Budget 1 100 €

Résultats attendus Connaître l'impact des déplacements des visiteurs
Identifier les marges de manœuvre

Planning Test en juin
Enquête sur 3 mois à partir de septembre 2017

Indicateurs A déterminer après analyse des résultats (ex prise en charge d'un vélo taxi)

Action 7 – Réduire l'impact des livraisons

Poste concerné	Fret	Sous-Poste concerné	Fret entrant
Durée de l'action		Année de départ	2017
Budget		Priorité	+

Réduire l'impact des livraisons

Éléments d'appréciation et/ou de contexte Dans le cadre du plan de mobilité et conformément à la réglementation, l'entreprise souhaite agir sur la partie logistique et diminuer et/ou optimiser les livraisons au siège. Cela lui permettra de disposer d'un état des lieux des pratiques des principaux fournisseurs et insérer des clauses sur les livraisons dans les cahiers des charges.

Description de l'action Réaliser une enquête sur les livraisons dans les agences et territoires. Impliquer les achats pour identifier les types de produit, les quantités, les fréquences, les modes de transport, ... Impliquer les fournisseurs si besoin. Réviser les cahiers des charges

Facteurs de réussite Implication des fournisseurs. Analyse et suivi par le service Achat

Acteurs concernés/ à associer Service Achat - Fournisseurs

Budget Non chiffré à ce stade de l'étude

Résultats attendus Adhésion des fournisseurs à la démarche.
Optimisation des livraisons

Planning Enquête réalisée. Démarrage d'un marché avec nouvelles clauses le 15 août

Indicateurs Nombre de marchés avec nouvelles clauses

Annexes

